



Christian Bourdon



Edito

Le mardi 18 septembre le Président de la République E. Macron et la ministre des solidarités et de la santé A. Buzyn ont présenté une réforme de notre système de santé « pour les 50 années à venir ».

D'abord appelée « stratégie de transformation du système de santé », elle est aujourd'hui rebaptisée « Ma santé 2022 ». Commençons par dire qu'enfin l'Etat reconnaît « un risque d'implosion de l'hôpital ».

Ce plan est composé de 54 mesures. Au chapitre des innovations, nous retiendrons : l'accès plus facile à un médecin traitant, l'amélioration du suivi des maladies chroniques, le fait de « désengorger » les urgences hospitalières, la création de 4000 postes d'assistants médicaux, la fin de la tarification à l'acte (T2A), la suppression du numéris clausus, la création d'un statut d'hôpital de proximité, la réorganisation interne des hôpitaux et la promotion du dialogue social ...

Globalement la CFDT juge positives ces annonces, d'autant que bien des mesures préconisées sont similaires à celles de notre document « politique de santé, analyse et propositions de la CFDT » de mars 2017. Mais la CFDT dit également que l'on ne transforme pas instantanément, sans moyens, un système d'une telle complexité. La seule « ligne budgétaire » acquise est l'augmentation de l'ONDAM (Objectif des Dépenses d'Assurance Maladie) de 2,3 à 2,5 % soit 400 millions d'Euros Tous les experts s'accordent à dire que 4% est le minimum requis pour une telle réforme.

Au moment où j'écris ces lignes, le PLFSS 2019 (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale) effectue la « navette » entre les deux assemblées. Ce PLFSS 2019 est particulier :

- Pour la première fois le régime général et le fonds de solidarité vieillesse devraient être excédentaires à hauteur de 700 millions d'Euros. Notons que cet excédent a été obtenu, entre autres, par la désindexation de la revalorisation des pensions de retraites....
- Pour la première fois il est annoncé la fin de la compensation systématique des exonérations de cotisations sociales par l'Etat à la sécurité sociale, remettant en cause la Loi Veil de 1994.
- Pour la première fois il n'est pas clairement dit vers quelle ligne budgétaire sera affectée la CSG, alors qu'à sa création la CSG était prévue financer notre système de protection sociale.

A la CFDT nous refusons ces confusions. En première lecture de ce PLFSS il est clair que l'objectif inavoué est une diminution du financement et de l'autonomie de notre Sécurité Sociale.

Alors soyons vigilants « tout euro cotisé au titre de notre système de protection sociale doit être attribué à notre système de protection sociale ».

Bonne et heureuse Année 2019 à vous et à vos proches.

Sommaire

Vie de l'organisation p 2-3-4

Les retraités dans l'action
Parlons réforme des retraites
Un partage de toit réussi
KIFFEKOI

Vie des sections

AG ULR Lille p 5
Rencontre annuelle S3C
AG des Douanes p 8
Sortie ULR Lille
Rencontre avec la CAFFES p 9

Témoignages

Mandaté à la CPAM p 6-7
Mandatée au CLIC

Informations

Accessibilité p 10-11
Complémentaire santé
Carte CEZAM
Cotisations 2019

Entre vous et nous

AG UTR et congrès UCR p 12
Agenda

ATTENTION

Invitation Arras 7 février et bon de commande de la carte CEZAM (voir article page 11) joints à ce journal

Exaspérés par les choix financiers du Gouvernement, les retraités CFDT sont dans l'action



Le 4 octobre dans toute la France, les retraités avec la CFDT se sont mobilisés pour dire « stop à la baisse de notre pouvoir d'achat ».

Après la hausse de la CSG sans contrepartie et le gel des pensions de retraite en 2018, le 1^{er} Ministre a annoncé que les retraites n'augmenteront que de 0,3% en 2019 et 2020. Les pensions de retraite ne suivront plus l'inflation qui aurait dû conduire à une hausse d'environ 1,8 % au 1er janvier 2019.



Dès septembre, les militants CFDT Retraités se sont mobilisés en diffusant :

- Un tract « accompagnement de l'avancée en âge : nos attentes » reprenait deux propositions de la CFDT Retraités : la prise en charge universelle de la perte d'autonomie et celle de la complémentaire santé.
- Un argumentaire : « Hausse de la CSG – Gel des pensions – Stop à la perte de notre pouvoir d'achat ».
- Des billets de banque factices de 20 € barrés montrant visuellement la valeur réelle qui n'est plus que de 19,30 € , baisse concrète du pouvoir d'achat dû à la hausse de la CSG et la non indexation des pensions.

Ces documents ont été bien accueillis par le public sur les marchés (Hellemmes, Tourcoing, Armentières, Quesnoy), dans les forums des associations où la CFDT tenait un stand (Roubaix, Tourcoing), dans les EHPADs, les béguinages (Quesnoy sur Deûle), ou pendant la semaine bleue.

Des lettres accompagnant les tracts ont été adressées aux députés et sénateurs de notre territoire. A ce jour 2 députés ont accepté de rencontrer une délégation de militants CFDT Retraités :

- Valérie Petit de la 9^{ème} circonscription (Lille NE – Marcq et Tourcoing Sud).
 - Laurent Pietraszewski de la 11^{ème} circonscription (Armentières – Lille SO et Lomme).
- Tous deux députés de la République en Marche. Même si leur discours reprend ceux du gouvernement, il est important de les rencontrer car ce sont eux qui votent les lois et il faut leur faire part de notre mécontentement, de nos propositions D'autres rencontres sont aussi prévues avec Vincent Ledoux, député LR de la 10^{ème} circonscription.

Des lettres ont également été adressées aux maires de plusieurs villes, sans aucune réaction à ce jour.

Le 4 Octobre, toutes les UTR des Hauts de France ont appelé leurs adhérents à se rassembler pour un flash mob (rassemblement éclair) devant le Grand Palais de Lille à l'ouverture du salon SenioRêva. La couleur orange dominait et les chants sur les airs du carnaval de Dunkerque reprenaient nos revendications.

France 3 a réalisé un reportage qui est passé au JT du soir, Wéo, grand Lille TV étaient aussi présents.

La CFDT Retraités a tenu pendant 3 jours un stand au salon SenioRêva, sur le thème « préparer et vivre sa retraite » et les militants ont poursuivi la distribution des tracts et la signature des cartes pétitions.

Parlons [réforme des] Retraites

Ce sujet concerne plutôt les actifs, et de manière progressive, à partir de 2025. Cela a néanmoins fait et fera l'objet de débats chez les retraités. Le 25 septembre a été l'occasion d'une journée formation/information¹ à laquelle participait Jacques DEVODDERE et Michèle VERMERSCH pour l'UTR Métropole Lilloise.

Le matin, Elizabeth BAGAULT et Béatrice DRUELLE ont exposé l'actuel système des retraites. L'après-midi, Frédéric SEVE, secrétaire national, a fait l'état des lieux des discussions et a présenté les revendications CFDT

Etat des lieux

L'actuel système de retraites est le fruit d'une histoire très ancienne, ce qui explique l'existence de 42 régimes différents² avec des éléments communs mais aussi des particularités. Un travail de groupe sur « ce que devrait revendiquer la CFDT » a majoritairement fait ressortir les mots suivants : justice et équité, simplicité, égalité, apaisement (arrêter les comparaisons stériles entre régime). Citons aussi : système adaptable, économie de gestion.

Enquête « Parlons Retraite »

120000 répondants à cette enquête dont les résultats ont été présentés officiellement le 18 octobre³. Des premiers constats, parfois curieux, par exemple le fait que ceux qui ne sont pas *bien* dans leur travail sont souvent aussi inquiets quant à la perspective d'être en retraite (alors qu'on pourrait penser le contraire). A noter que pour son enquête le gouvernement n'a rassemblé que 35000 contributions !



parlons retraites

Etat des négociations

Beaucoup a été dit et publié depuis cette réunion, en particulier après le point d'étape du 10 octobre. Frédéric nous en a donné un aperçu : système par points, application à partir de janvier 2025. Il a aussi expliqué qu'on n'était pas dans une négociation puisque ce sera une loi, ce qui peut être *confortable* (on n'a pas à assumer une signature). Des échanges avec la salle, il en ressort que la retraite doit être reliée au travail mais qu'il faut répondre à la question de savoir où mettre le curseur pour prendre en compte l'apprentissage, les périodes de maladie, de maternité, de chômage, avec une solidarité limitée aux seuls salariés ou nationale⁴.



¹ Réunion ouverte à des responsables de syndicats ou UTR.

² Mais il y en avait bien plus, beaucoup ont disparu ou été fusionnés.

³ Plusieurs articles à retrouver sur le site : https://www.cfdt.fr/portail/actualites/l-avenir-des-retraites-prod_155722 ainsi que sur FIL BLEU nov/déc page 15, CFDT Magazine nov pages 32 et 33.

⁴ <https://reforme-retraite.gouv.fr/> voir Actualités puis celle du 10/10/2018

Un « partage de toit » réussi !



Jacqueline est retraitée, adhérente CFDT. Victorine est étudiante et plusieurs personnes de sa famille sont adhérentes CFDT. Depuis septembre, Jacqueline héberge Victorine.

Toutes deux participent à l'opération « partage de toit » initiée par la CFDT en partenariat avec l'association Générations et Cultures. Des retraité·es qui disposeraient de place dans leur logement, accueillent des étudiants ou des jeunes en formation en recherche d'un hébergement. Précisons qu'il ne s'agit pas que d'une location : en échange d'un loyer très modéré, l'hébergé·e s'engage à une présence, notamment à un partage des repas avec l'hébergeur*.

Victorine « Pas du tout de regret, on est bien parti pour deux ans ». Ce que confirme Jacqueline, qui insiste, très réaliste, « une année à la fois ». C'est ainsi que se conclue notre interview**. L'appartement est vaste et clair. Jacqueline et Victorine cohabitent depuis maintenant presque trois mois, Victorine y dispose d'une belle chambre et d'un petit cabinet de toilette éloignés de la chambre de Jacqueline, ce qui

*Voir le journal PLEINES PAGES n°2 de FEV 2018 ou sur <https://www.cfdt.fr> en faisant la recherche « PARTAGE DE TOIT »

**<https://www.generationsetcultures.fr/>

facilite des rythmes de vie différents. Pour Jacqueline, c'est l'information donnée dans la presse syndicale qui l'a amenée à se porter volontaire pour l'accueil d'une étudiante. C'est aussi une forme de rendu solidaire, car dans sa jeunesse, elle avait bénéficié d'un accueil désintéressé. Pour Victorine, ce sont des informations données par ses grands-parents, adhérents CFDT, qui l'ont amenée à postuler. Elle est plus proche de l'école d'optique de LILLE à ¼ de marche, tout en ayant un loyer modéré. L'association Générations & Cultures***met en relation hébergé et hébergeur, adhérent CFDT, et rédige le contrat après une première rencontre.

La vie en commun a nécessité des adaptations réciproques, par exemple, le soir Jacqueline prépare les repas et Victorine « assure l'après » pour soulager Jacqueline qui a des difficultés à se déplacer. L'hébergée n'a pas une fonction d'auxiliaire de vie mais elle rassure par sa présence. Il faut évidemment aimer la cohabitation ce qui est bien le cas pour nos deux interviewées qui ont aussi en commun l'amour des chats et un passé syndicaliste commun pour Jacqueline et une grand-mère de Victorine ; la CFDT est une grande famille.

Si vous êtes vous-même intéressé·e par ce dispositif
Contact : metropolelilloise@retraites.cfdt.fr -
Téléphone : 03 20 09 73 60

KIFEKOI

Autonomie, accessibilité, vie sociale ... les militants retraités CFDT sont présents dans de nombreuses instances où ils défendent les intérêts des retraités et aussi de la population ; on en trouvera l'illustration dans différents articles de ce journal (pages témoignages en particulier). Une liste non exhaustive.

CLIC et Relais	Relais autonomie Lys Tourcoing	BEGHIN Marie-Antoinette (ULR Trcg)
	Relais de l'autonomie Eollis	BOUCHE Jacques (ULR Lille)
	Riv'âge, relais autonomie à Wattrelos	
	Relais Autonomie Cœur de Métropole	LANGLOIS Anne Marie, TETTELIN Bernard (ULR Lille)
CCAS	Ville de Pérenchies	DELOBEL Marguerite-Marie (ULR Armentières)
	Ville de Ronchin	CLAYS Yvette (ULR Lille)
CDCA	Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie	BOURDON Christian (ULR Armentières)
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie)	CATOIRE Jean-Michel (ULR Armentières)
CVS	Conseil de Vie Sociale	BOUCHE Jacques, BARAZUTTI Christian (ULR Lille)
CIA	Commission Intercommunale d'Accessibilité	BARAZUTTI Christian, TETTELIN Bernard (ULR Lille)
CCVA	Conseil Communal de Vie Associative Ville de Tourcoing	SERVAEGE Brigitte, LEMAN Dominique (ULR Trcg)
CCC	Conseil Communal de Concertation de la ville de Lille	DRUELLE Maité, LESTIENNE Annick
Conseillers du salarié	Bernadette BARON, Francine MOREL (ULR Armentières), Alain Grillet SSR Métaux	
Défenseur syndical	Jean Claude HOSTENS (ULR Vallée de la Lys), Emmanuel VIENNE (SSR Métaux)	

Le bureau : Michèle GANNE, secrétaire générale, Jacques DEVODDERE, trésorier, Christian BOURDON, Aimée BOUVEUR, Michèle VERMERSCH, Martine WARNIER.

L'assemblée générale de l'ULR de LILLE

Notre ULR s'est réunie le jeudi 18 octobre à la bourse du travail de Lille. Environ 70 adhérents étaient présents. La matinée a été consacrée aux différents rapports (activité, commissions, secteurs, finances) et aux actions menées dans l'année écoulée. Ce fut le moment de rappeler que les retraités sont des citoyens actifs (associations, garde petits-enfants. Ils ne doivent pas être une variable d'ajustement de la politique économique du gouvernement. Ensuite, Bruno ROBIN a projeté un montage vidéo pour présenter la commission loisirs. Puis, Paulette DELAVAL a exposé l'activité de la commission prévoyance-santé en faisant un appel à de nouveaux membres plus jeunes. La réforme des retraites était à l'ordre du jour, illustrée par plusieurs diaporamas. Leur aspect interactif a été apprécié. Enfin trois résolutions concernant les finances de l'ULR ont été proposées et validées par un vote. Le conseil a accueilli 2 nouveaux membres : Joëlle DUFRESNOY et Pierre DUFLOT.

L'après-midi fut réservée, comme chaque année à une conférence-débat. Ce fut le professeur SABLONNIERES de Lille qui nous a expliqué le fonctionnement du cerveau de façon très claire et compréhensible.

Rencontre annuelle des retraités de la section Conseil Communication Culture (S3C)

La S.S.R. S3C a organisé sa journée annuelle le 16 octobre 2018. Nous étions 30 adhérents présents plus 3 invités : Hacene Errachidi, secrétaire régional du syndicat des salariés 3C ainsi que Michèle Ganne et Françoise Lecutiez, secrétaires générales de l'UTR Métropole Lilloise et de l'UTR Pas de Calais. Après les rapports financier et d'activité, plusieurs thèmes, dont celui de la réforme des retraites ont été abordés lors de cette journée.

Rapport financier et d'activité

L'effectif de nos adhérents est en augmentation (+11).

Le budget 2018 est équilibré en partie grâce à l'aide logistique du syndicat de salariés, les dépenses les plus conséquentes sont liées aux courriers, frais de transports et d'assemblée annuelle. Les recettes proviennent exclusivement d'un pourcentage des cotisations des adhérents reversé à la section par les UTR.

Les activités sont essentiellement liées à la syndicalisation des retraités S3C, à la participation aux actions revendicatives et à différents débats et enquêtes.

Les interventions ont concerné le transfert de salarié à retraité, l'opération CFDT « Partage de Toit », le pouvoir d'achat, la société de consommation et la question des migrants. Lors de son intervention, Hacene a confirmé l'aide du syndicat envers la section des retraités, celle-ci aura désormais la possibilité d'intervenir lors du congrès des salariés S3C.



Information sur le projet de la réforme des retraites

Après un rappel des dates des précédentes réformes des retraites en France, il a été fait une présentation de la retraite en Suède. Cette matinée fut suivie d'un agréable moment de convivialité sous un soleil radieux à la ferme de la Noyelle à Sainghin en Mélantois. L'après-midi nous nous sommes rendus à l'église de Bouvines où Mr Pellon, guide-conférencier, nous a retracé la bataille de Bouvines en 1214 sous Philippe Auguste à l'aide des superbes vitraux.

Les participants ont tous apprécié cette journée et notamment le plaisir de se retrouver entre anciens collègues.

Jean-Michel CATOIRE est mandaté par la CFDT. Conseiller à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (Dunkerque/Armentières), il témoigne de son engagement militant.

L'assurance maladie est l'un des opérateurs majeurs de la régulation du système de santé et notre régime de sécurité sociale est un socle essentiel de la solidarité, valeur CFDT. C'est ce qui m'a poussé à m'engager pour être au plus proche des assurés du régime général de l'assurance maladie obligatoire (AMO). Ma priorité locale est toujours de limiter le reste à charge des ménages sur l'ensemble des dépenses de santé. Face aux dépassements d'honoraires qui freinent l'accès aux soins et aux tarifs injustifiés de certains soins, j'ai siégé pour éviter les freins à l'accès aux soins pour tous. L'occasion m'a été donnée de défendre le dispositif du tiers payant envers la médecine de ville, l'hospitalisation, les soins ambulatoires, les médicaments ...

Je siége pour défendre et améliorer :

- la qualité du service rendu aux assurés de la CPAM (ex : accès du compte AMELI),
- le suivi de la cellule PFIDASS (Plate- Forme d'Intervention Départementale pour l'Accès aux Soins et à la Santé) qui s'engage dans une médiation et propose un accompagnement personnalisé des publics fragiles dans leur accès aux soins en cas de renoncement aux soins ou de difficultés d'accès à un médecin traitant,
- le conventionnement avec les CCAS vers les assurés les plus fragiles et les associations œuvrant auprès des plus précaires,
- le partenariat avec le Centre de Prévention pour la santé de l'Institut Pasteur de Lille.

Je participe au travail de commissions : la Commission de Recours Amiable (CRA) qui traite les recours et contestations (prestations nature ou espèce, transports, risques professionnels, arrêts maladie...), la Commission d'Action Sanitaire et Sociale (ASS) qui peut allouer des aides financières complémentaires à caractère social après une étude personnalisée de situation.

Mes autres engagements sont :

- l'examen relatif aux actions de prévention (dépistage des cancers, diabète, le bucco-dentaire, vaccination antigrippale, l'asthme, les nouvelles prothèses liées à la perte d'autonomie),
- le dépistage auditif en milieu scolaire et le surpoids des enfants de 4 ans par l'association APESAL d'Armentières,

- les soins de proximité (dispositif PRADO aidant au retour à domicile de la maternité),
- la démarche action PLANIR (Parcours Santé Jeunes de 16 à 25 ans),
- le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) où le tiers payant est devenu obligatoire pour les patients en ALD (affection de longue durée), les femmes enceintes et les bénéficiaires de la CMU-C.

Dans ce contexte de crise économique, **cet engagement m'a amené à acquérir des savoirs variés, à dimension juridique, économique et sociale.** J'ai ainsi participé à la formation des mandatés de la Protection Sociale et aux rencontres Régionales des mandatés CPAM Cfdt. Une de mes priorités était de s'assurer que l'accès à l'ouverture de droit à l'assurance maladie soit réel. La détention de la carte vitale peut donner l'accès aux données du dossier médical.

Ce qui m'a fait réagir, ce sont :

- la suppression du caractère obligatoire de la généralisation du « tiers payant » à tous les patients,
- l'essor des services numériques qui pénalise les plus précaires au détriment des services d'accueil aux usagers, et en sont les premières victimes,
- la télémédecine et les téléconsultations dans la nomenclature des actes remboursés par l'assurance maladie obligatoire,
- la robotisation et la numérisation de l'analyse de sang ainsi que l'imagerie médicale qui bouleverse les pratiques et les acteurs,
- le rattachement aux CPAM avec la nouvelle sécurité sociale des indépendants (RSI) et des étudiants au régime général de l'assurance maladie.

J'ai découvert les dispositifs et commission en relation avec les usagers de la CPAM, dédiés à l'écoute de l'assuré, comme les maisons de Services Aux Public ou la fonction de « conciliateur ».

Il est nécessaire de s'informer et rester connecté au Syndicat Régional de la CFDT, au-delà du cercle des conseillers mandatés de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, au service des adhérents et des assurés.

Marie Antoinette BEGHIN, représentant la CFDT Retraités de Tourcoing au CLIC



Depuis sa création, le CLIC de Tourcoing* a reconnu la CFDT Retraités en tant qu'Organisation Syndicale représentant les usagers, de même que la CFTC et la CGT. Une convention de partenariat a été signée dès 2005.

J'ai été mandatée en 2010 par l'ULR CFDT de Tourcoing. Ce qui a motivé mon entrée au CLIC ce sont les débats et réflexions qui avaient lieu à la Commission Régionale santé des retraités CFDT.

Je trouvais qu'il ne fallait pas laisser « la chaise vide » et surtout apporter toutes nos réflexions et actions des retraités CFDT. Le CLIC n'est pas un lieu de revendication, mais nous sommes porteurs des problèmes que rencontrent les personnes âgées (santé, logement...).

Ce CLIC est composé de professionnels de santé, médecins libéraux, médecins en gériatrie, responsable du service gériatrie de l'hôpital, des services sociaux, des centres de soins, du CCAS, du CODERPA (qui devrait être remplacé par le CDCA), du Conseil Général, de service de maintien à domicile, des maisons de retraites. Au début, je me suis sentie un peu seule parmi ces « pros ».

Je participe au Comité de Pilotage, garant du bon fonctionnement du CLIC au service des personnes âgées, de leurs familles et des professionnels.

J'ai un autre regard sur les problèmes des personnes âgées (hospitalisation, rééducation, prise en charge après hospitalisation...) mais aussi les difficultés des professionnels.

Il est important d'être présent dans les CLIC pour informer sur ce que nous faisons en tant que CFDT Retraités : enquêtes, plaquettes, recueil de témoignages sur les conditions d'accueil au niveau du CLIC ainsi que les moyens mis en place pour accomplir leurs missions.

Actuellement la restructuration des CLIC, devenus Relais Autonomie, se met en place difficilement, mais notre participation est importante par nos apports, notre réflexion sur beaucoup de sujets qui peuvent contribuer à mettre en place de l'information par des conférences ou interventions concernant les personnes âgées.

Je ne peux pas dire que cet engagement a changé ma vision sur les personnes âgées mais elle s'est enrichie par les échanges avec les différents partenaires du CLIC. Mon souci est celui d'affirmer nos positions et de faire bénéficier notre Organisation de tous ces apports.



* CLIC Tourcoing

CLIRPA (Centre local d'information retraités et personnes âgées) 15 rue de la Bienfaisance - 59200 Tourcoing

Martine et Bruno, tous deux retraités des Douanes de Lille et membres du Conseil de l'UTR ont participé à l'assemblée générale annuelle des Douanes de Lille (secteur Lille/Valenciennes).

Cette dernière, qui a réuni environ 80 personnes, a traité des sujets d'actualité tels que les élections professionnelles dans la Fonction Publique, la réforme des retraites mais aussi des sujets plus techniques tels que le transfert de missions de la douane vers la DGFIP (impôts/trésor).

Un stand avait été mis à disposition de nos deux camarades leur permettant de présenter l'activité des militant.e.s retraité.e.s de la CFDT.

Bruno a également effectué un brillant exposé présentant l'UTR, les sections qui la composent ainsi que leur activité.

Pendant la pause conviviale, Martine et Bruno ont invité des retraités et des futurs retraités des douanes de Lille à participer à la rencontre organisée par l'UTR du 14 janvier 2019 (voir agenda page 12). Plusieurs d'entre eux ont accepté cette invitation et certains ont exprimé leur souhait de rejoindre l'UTR.

Le bilan de la présence de militant.e.s retraité.e.s aux réunions statutaires de syndicats d'actifs s'avère donc très positif.

Une journée bien remplie à l'ULR de Lille

Les adhérents de l'ULR de Lille métropole sont venus participer en nombre au rassemblement du 4 octobre 2018, devant le Grand Palais, à l'appel de la CFDT Retraités.

C'est dans la convivialité, que cette journée d'action s'est poursuivie par une sortie proposée par la commission loisirs.

Les adhérents ont pu se rendre à L'Abbaye Notre Dame à la Rose en Belgique.

La visite guidée de cet ensemble exceptionnel leur a permis de découvrir un magnifique couvent-hôpital du Moyen-Age: un lieu magique et hors du temps plus ancien que les célèbres Hospices de Beaune, tenu par les sœurs Augustines pendant 750 ans et jusque dans les années 1980. La visite s'est terminée par une dégustation de la spécialité locale de tarte à la pâte d'amande et aux fruits.

Les militants de l'union locale lilloise s'étaient pleinement mobilisés pour ce 4 octobre, au service des adhérents. Une belle journée qui allie revendications, action, détente et culture.



Rencontre débat sur l'influence sectaire avec la participation de la CAFFES (Centre d'Accompagnement Familial Face à l'Emprise Sectaire)⁵

Présentation par Madame Audrey FOULON, de la CAFFES



Les dangers véhiculés par les sectes sont omniprésents dans notre environnement social. Il convient de protéger les gens menacés, de soutenir les familles dont les enfants sont touchés, et de tenter d'apporter une aide psychologique et psychiatrique aux personnes enrôlées.

Il s'agit de combattre par la Loi, les organisations manipulatrices et surtout leurs dirigeants. La CAFFES utilise les services de juristes, avocats et psychologues. Le problème est enfin pris en charge par les pouvoirs politiques depuis les années 2000, face aux radicalisations et/ou aux massacres perpétrés par les organisations sectaires.

Toutefois, les moyens d'action sont compliqués car il faut prouver qu'il y a eu infraction à la Loi (abus de faiblesse, viols, escroqueries...). Il faut démontrer la réalité des dommages subis par les victimes. En effet, au nom de la laïcité et de la « liberté de penser » même détournée, les tribunaux ne peuvent condamner que des faits constatés.

Profil des gourous :

Les dirigeants des sectes sont sans doute des pervers, des « illuminés » qui se servent de leur intelligence pour manipuler leurs victimes. Leurs pratiques de séduction font que les « manipulés » portent rarement plainte, faute de discernement. Les gourous sont machiavéliques et relèvent de la paranoïa profonde.

L'essentiel de leur méthode de « capture de l'esprit » repose sur la sympathie, la prétendue « compréhension » des problèmes de leurs victimes, le dérèglement de leurs façons de vivre, la contestation de leurs traitements médicaux, l'isolement par rapport à leur environnement familial et social.

Les gourous remettent en cause toutes les valeurs fondamentales et en proposent de nouvelles, sensées amener au « bien être intérieur ». Une fois embrigadées, les victimes sont « noyées » de réunions, encouragées mais également critiquées si elles manquent de « dynamisme ».

Il s'agit d'en faire des girouettes envoutées par le « maître ».



Profil des victimes embrigadées :

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il ne s'agit pas seulement des « paumés » des banlieues, sans avenir, livrés à eux-mêmes. Tous les jeunes sont touchés, y compris dans les classes dites bourgeoises ! Par ailleurs, les jeunes enrôlés sont souvent de bon niveau intellectuel, le gourou leur parle comme à des « Intellos » ! Il s'agit de les convertir puisqu'alors ils seront persuasifs dans leur embrigadement. Les sectes visent en priorité ceux qui se sentent isolés, rejetés, mal compris, révoltés contre la société, la famille... Alors ils se trouveront « un bon copain » compréhensif pour jouer les consolateurs.

En conclusion :

Il ne faut pas se tromper de combat et focaliser la lutte en dénonçant systématiquement la religion. Il ne s'agit pas de confondre la Foi avec les déviations comportementales engendrées par un argumentaire qui ne repose sur rien.

De même, notre société a le devoir de tenter de sauver les victimes d'abord d'elles-mêmes, ce qui est difficile, long, mais pas impossible.

⁵Centre d'Accompagnement Familial Face à l'Emprise Sectaire Fondée à Lille en 1975
9, rue des jardins 59000 LILLE -contact@caffes.fr - 03 20 57 26 77

Notre combat pour la cité accessible à toutes et à tous

La Métropole Européenne Lilloise (MEL) qui recouvre 90 communes et plus de 1 300 000 habitants a créé, conformément à la loi du 10 juillet 2014, la commission intercommunale de l'accessibilité (nouvelle configuration). Celle-ci a pour missions essentielles :

- le logement adapté et inclusif pour les personnes handicapées,
- la voirie et les transports collectifs (dont Handipole),
- la mise en place d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP) et plus particulièrement les établissements recevant du public,
- l'accessibilité universelle (culture, numérique ...).

L'union territoriale des retraités CFDT de la Métropole Lilloise (UTR ML) est le seul syndicat à siéger dans cette instance qui réunit :

- des élus politiques locaux,
- des associations d'usagers représentants du monde du handicap (Papillons blancs, APF ...),
- des partenaires (Transpole, le Conseil Départemental...),
- les services de la MEL.

Alors que 5 à 6 réunions sont juridiquement programmées pour une année civile, la CIA n'a plus fonctionné du tout de novembre 2017 à novembre 2018. Notre organisation a réagi vivement et, le 12 juillet 2018, a été reçue par le président de la CIA en même temps vice-président de la MEL.



Nous lui avons présenté un courrier de relance et de propositions visant à faire vivre cette institution tombée en sommeil. Nous avons mis en avant nos axes revendicatifs en priorité le logement, les transports et l'accessibilité numérique. Pour coller au plus près des réalités vécues par les personnes âgées et/ou handicapées, l'UTR a lancé en octobre 2018, un questionnaire à destination de ses adhérents et adhérentes. Nous avons reçu 65 réponses et il est encore possible de renvoyer l'enquête.

Pour l'essentiel, l'accent a été mis sur :

- les difficultés de circuler sur les trottoirs du fait de la présence en nombre de voitures et poubelles,
- les transports en commun où il ressort le manque d'abribus et de bancs. L'écart entre le bus et la chaussée rend impossible l'accessibilité aux personnes en perte d'autonomie ou en fauteuils roulants par exemple,
- le sentiment d'être marginalisé du fait du « presque tout par Internet ».

Les réponses sont parfois différentes selon qu'on habite en milieu rural ou urbain. Vos représentants se sont appuyés sur ces remontées pour les faire connaître et agir pour améliorer la situation des personnes.

Le 18 octobre 2018, nous avons été invités par la CIA à un groupe de travail sur «marcher en Métropole». Un constat commun s'est dégagé qui doit nous permettre d'avancer ensemble pour que la MEL soit un espace où le mieux vivre progresse. De la synthèse de nos travaux, il en ressort que des mesures immédiates doivent être prises : aménagement et entretien des trottoirs, développement du mobilier urbain, enfouissement de poubelles collectives. Mais surtout, il faut promouvoir la solidarité citoyenne et intergénérationnelle dans tous les domaines traités. L'enjeu mettra du temps dans un monde du chacun pour soi. Nous misons sur l'éducation des jeunes et l'école.

Le 22 novembre 2018 après un an d'attente, nous eûmes une réunion plénière. Vos représentants par la voie de notre syndicat vous ont transmis un compte rendu synthétique de cette séance. Quatre rencontres ont été prévues pour le premier semestre 2019 : **jeudis 7 février, 14 mars, 16 mai et 6 juin 2019**. On peut dire que la CIA redémarre.

Le 6 juin sera réservé à un thème de sensibilisation ouvert plus largement. Trois sujets seront proposés : l'obésité, les séniors et les enfants.

Si le thème des séniors est retenu, il nous appartiendra d'être acteur et force de propositions en nous inspirant du rapport de Claire-Lise CAMPION, sénatrice qui le 10 octobre 2012 à la demande de Jean-Marc AYRAULT alors premier ministre a rédigé le rapport « Réussir ».

Nous sommes aussi déterminés à ce que notre Métropole soit une intercommunalité accueillante et adaptée aux jeux para-olympiques qui auront lieu en 2024 car nous sommes près de Paris.

La lutte continue en faveur des personnes âgées et/ou handicapées

Contrat complémentaire santé UCR / MGEN Solutions Un avantage pour tous les retraités CFDT



Cela fait plusieurs années l'UCR CFDT a décidé de souscrire à un contrat collectif pour une complémentaire santé dont tous les adhérents CFDT Retraités, et leurs conjoints, peuvent bénéficier. L'évolution de la législation en matière de couverture santé a amené l'UCR à entamer une réflexion sur l'avenir de ce contrat collectif.

Au 31 décembre 2018, le contrat « tulipe » avec la MGEN Filia disparaît, en lieu et place nous avons un nouveau contrat « AZUR » passé avec la MGEN Solutions.

En plus des remboursements indiqués dans la documentation remise aux adhérents, il y a l'accès à plus de 8 000 opticiens Optistya et 4 000 audioprothésistes Audistya.

En outre avec le groupe VYV que la MGEN et HARMONIE Mutuelle viennent de fonder, des services nouveaux se développeront dans l'avenir.

Si vous êtes intéressés par la souscription à un contrat avec une vraie mutuelle, à des tarifs avantageux, n'hésitez pas à prendre contact avec Pierre BEGHIN,

➤ courrier : 102 rue de Boulogne 59150 WATTRELOS - Téléphone : 06 60 44 16 00

➤ mail : beghinpf@gmail.com

Attention, si vous êtes adhérent à une autre mutuelle ou assurance, vous devez démissionner de celle-ci. Souvent le délai de prévenance est de trois mois, ou vous avez 20 jours ouvrables après la réception des nouveaux tarifs pour faire part de votre décision de résilier votre adhésion.

Tarifs 2019 de la nouvelle gamme AZUR (cotisations mensuelles)

	AZUR 1	AZUR 2	AZUR 3	AZUR 4
Isolé Isolé	41,87 €	65,51 €	84,26 €	103,00 €
Duo	77,67 €	120,90 €	155,85 €	190,80 €
Famille	92,53 €	143,86 €	185,40 €	226,93 €

Carte CEZAM

Comme vous le savez, au moins les anciens adhérents retraités, la **carte CEZAM permet d'obtenir des réductions toute l'année chez les partenaires du groupe CEZAM (musées, salles de cinéma, parcs d'attraction, etc.)** Plus de 140 000 offres pour vos loisirs et vacances. Des points billetterie présents sur toute la France.

De plus avec la carte 2019 vous aurez la possibilité de commander vos billets en ligne, et même télécharger l'application qui vous permettra d'utiliser votre Smartphone au lieu de sortir votre carte, et d'autres services, un mode d'emploi sera joint à votre carte.

PETIT RAPPEL : la carte CEZAM est annuelle, si vous souhaitez l'acquérir ou la renouveler pour 2019, ne contactez pas directement l'AICE devenu CEZAM Hauts de France, mais retournez le bon de commande joint au bulletin directement à Pierre BEGHIN, 102 rue de Boulogne – 59150 WATTRELOS, ou par internet à l'adresse de l'UTR Métropole Lilloise : metropolelilloise@retraites.cfdt.fr.

Comme les années précédentes **la carte est offerte aux adhérents** qui en font la demande, une participation de 2.00 € est demandée pour les conjoints et assimilés.

Les frais d'envoi par poste devenant trop importants, il a été décidé que contrairement aux années précédentes le catalogue des offres partenaires ne sera pas envoyé à domicile, vous pourrez vous le procurer en passant à l'une ou l'autre des permanences de la CFDT.

QUESTIONS DE SOUS !

A propos des cotisations 2019

Comme en 2018, les cotisations des adhérents retraités CFDT de la Métropole Lilloise n'augmenteront pas en 2019.

Nous avons fait le choix de ne pas faire une possible augmentation de 0.8%, compte-tenu de la hausse de la CSG au 1^{er} janvier 2018 et d'une hausse des pensions limitée à 0.3%⁶.

Néanmoins, et pour diverses raisons, votre cotisation ne correspond peut-être pas à ce que vous devriez payer. En effet la cotisation annuelle est fixée à 0.5% de la totalité des pensions nettes annuelles perçues⁷. Vous savez donc ce que vous paierez en 2019.

Si vous êtes au prélèvement automatique des cotisations (PAC), vous êtes prélevé tous les trimestres du quart de votre cotisation annuelle et vous pouvez vérifier si ce que vous payez correspond à la réalité. Si vous payez par chèque, vous pouvez faire votre chèque en tenant compte du taux de 0.5% et l'envoyer comme vous en avez l'habitude auprès de votre union locale ou de votre section syndicale. Vous pouvez aussi envoyer ce chèque directement à UTR CFDT Métropole Lilloise 254 Bd de l'Usine 59000-Lille.

⁶ à l'heure où est corrigé cet article un certain nombre d'annonces ont été faites par le président de la république sur l'application de cette hausse de CSG : à suivre

⁷ ATTENTION, Compte-tenu du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu ce n'est pas ce qui vous est versé après ce prélèvement mais bien le montant avant prélèvement qui doit être pris en compte pour le calcul de la cotisation.

1^{er} trimestre 2019 : assemblée générale de notre UTR et congrès de l'union confédérale des retraités

Le fonctionnement CFDT repose sur la démocratie, qu'on soit à l'UTR ou à la confédération. Cela suppose de débattre puis de décider par des votes majoritaires. C'est sans doute utile à rappeler dans une époque qui remet en cause la démocratie pour l'abandonner à des leaders populistes.

Notre union de retraités CFDT de la métropole lilloise connaîtra en 2019 deux moments privilégiés :

- **L'assemblée générale de mi-mandat de l'UTR, jeudi 7 mars toute la journée (9h-16h)** à la bourse du travail à Lille. Elle sera l'occasion de revenir sur la mise en œuvre de la résolution adoptée lors du congrès de 2017 et plus généralement sur notre activité durant ces deux années, elle sera suivie d'un débat sur l'Europe l'après-midi.
- **Le congrès de l'Union Confédérale des Retraités CFDT à Bordeaux du 21 au 23 mai.** Pour cela les sections (unions locales et sections syndicales) organiseront des débats (voir dans l'agenda) auxquels tous sont invités pour débattre du projet de résolution et proposer des amendements au texte. Le conseil du 26 novembre a mandaté cinq adhérents pour nous représenter à ce congrès.

Notez dès maintenant la date du 7 mars pour l'assemblée générale de notre UTR **-ouverte à tous les adhérents-** Vous recevrez en février une invitation donnant plus de précisions pour cette AG et vous demandant de vous inscrire rapidement (car il nous faudra préparer la salle et retenir les repas).

AGENDA

Lundi 7 janvier 2019

Réunion de préparation du congrès de l'UCR 14h15 au 43 rue de Lille à Tourcoing.

Jeudi 10 janvier 2019

Réunion SSR Sgen sur le thème des territoires Zéro Chômeurs à l'URI CFDT 145 rue des stations de 9h30 à 12h, ouverte à tous les retraités. Prévenir Michel BOEREZ si vous venez michel.59310@free.fr. L'après-midi sera consacrée à la préparation du congrès UCR.

Lundi 14 janvier 2019 à partir de 14h

« Galette » d'accueil des nouveaux adhérents de l'UTR. A la bourse du travail Boulevard de l'Usine

Mardi 15 janvier 2019 à 9h30

Réunion S3C de préparation du congrès de l'UCR bourse du travail salle C 2^{ème} étage.

Jeudi 24 janvier 2019

Réunions de préparation du congrès de l'UCR

- 14h à la bourse du travail Boulevard de l'Usine à Lille,
- 14h à la bourse du travail place Jules Guesde à Armentières.

Jeudi 7 février 2019

Colloque organisé à Arras, maison diocésaine, par l'Union Régionale des Retraités (voir document joint).

Jeudi 7 mars 2019

Assemblée générale de l'Union Territoriale des Retraités Métropole Lilloise (voir ci-dessus).

Jeudi 28 mars 2019

ULR de Lille : intervention de Maurice MERCHIER sur « la démocratie est-elle malade ? »

Jeudi 16 mai 2019

Sortie loisirs UTR à DUNKERQUE (plus d'informations par mel et dans le prochain journal). La participation sera de 60 € pour les adhérents et 62 € pour les non-adhérents.

Pour information : Bureau de l'UTR les lundi 7/1, 18/2, 18/3, 23/4, conseils les lundi 4/2, 1/4 ; congrès de l'Union Confédérale des Retraités du 21 au 23 mai 2019.

PLEINES PAGES SUR L'UTR Magazine de l'Union Territoriale des Retraités CFDT Métropole Lilloise 254 Bd de l'Usine 59000-Lille
CPPAP 0120S08489 - ISSN 2606-9628 - Abonnement 8 € - le n° 2€

Directrice de la publication : Michèle GANNE – Rédacteur en chef : Jacques DEVODDERE - Maquette : Ghislaine DHELLIN
Relecture : Bernadette PEIGNAT - Ont participé à la rédaction de ce journal : Marie-Antoine BEGHIN, Pierre-François BEGHIN,
Christian BARAZUTTI, Christian BOURDON, Jean-Michel CATOIRE, Jacques DEVODDERE, Michèle GANNE, Claude JANSSENS,
Bruno ROBIN, Marie-Madeleine VAILLANT, Martine WARNIER



Impression : Olivier Julien JOPUB – 62460 Divion - L'entreprise qui a imprimé ce journal l'a fait sur papier recyclé avec des encres végétales